

CALENDRIER DES FORMATIONS 2018-2019

Septembre 2018

Intitulé	Date	Animateur	Lieu
Fiscalité du divorce Partage des biens	Lundi 24 septembre 2018	I.JUES	Paris

Tarif : 1 journée : 130 €,

Octobre 2018

Intitulé	Date	Animateur	Lieu
Utiliser l'analyse systémique dans un contexte de médiation familiale	Vendredi 5 octobre 2018	F PENANT	Paris

Tarif : la journée : 130 €

Intitulé	Date	Animateur	Lieu
L'approche transformative en médiation	8, 9 et 10 octobre 2018	JP WELDON	Paris

Tarif : Les 3 journées : 600 €

Intitulé	Date	Animateur	Lieu
Etre ou rester médiateur dans le cadre de la TMPO : enjeux théoriques et pratiques	Mardi 16 octobre 2018	N. BEZIAT-LANGLOIS	Paris

Tarif : 1 journée : 130 €,

Intitulé	Dates	Animateur	Lieu
Remise en lien adolescent – parents et médiation	18 octobre 2018	Agnès Van-Kote	Paris
	19 octobre 2018	Agnès Van-Kote	Paris

Tarif : Les 2 journées : 250€

Novembre 2018

Intitulé	Date	Animateur	Lieu
La médiation à distance avec des outils comme skype	21 novembre 2018	P. BERNHARDT	Paris 14

Tarif : 130 € la journée

Janvier et Février 2019

Intitulé	Dates	Animateur	Lieu
Les enjeux de la transmission Module 1	14 janvier 2019	I. JUES	Paris
Conduire une médiation de succession Module 2	4 février 2019	I. JUES	Paris

Tarif : 1 journée : 130 €, deux journées : 250 €

Février 2019

Intitulé	Date	Animateur	Lieu
Les repères juridiques du médiateur : Le divorce sans juge et La médiation obligatoire	4 février 2019	V. CALTEAU-PERONNET I PASQUER	Paris

Tarif : 130 € la journée

FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Profession :

Mail :

Portable :

Téléphone professionnel :

Téléphone domicile :

Adresse professionnelle :

En cas de prise en charge par l'employeur :

(Joindre une attestation de prise en charge financière de votre employeur)

Société ou organisme :

Personne à contacter :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone :

Fax :

Mail :

- Je m'inscris pour la session :
- dont les dates sont prévues les :
- Je verse, ci-joint, un acompte de : € (20% du montant global)
- Je m'engage à verser le solde
- Je désire une convention de formation : OUI NON

Veillez indiquer le nom du représentant légal et coordonnées précises au nom duquel la convention doit être établie.

En cas d'annulation à moins de dix jours du début du stage, l'APME Formation facturera 50% du coût du stage.

Date

Signature du stagiaire :

Signature de l'employeur (le cas échéant) :

ABORDER LA FISCALITÉ EN MÉDIATION

Le travail du médiateur avec les familles, sur les questions financières, lui demande d'être à la fois présent sur le plan affectif et psychique comme sur le plan matériel et financier. La fiscalité fait partie des questions que les familles ignorent bien souvent, alors qu'elle a une influence importante sur la teneur des accords financiers, tant d'un point de vue symbolique que d'un point de vue pécuniaire.

Cette demi-journée se propose de compléter les connaissances des médiateurs en matière de fiscalité du divorce, notamment en réfléchissant aux aspects techniques, aux conséquences et au sens des décisions prises en médiation.

Objectifs :

- Connaître les principes et réactualiser ses connaissances concernant les évolutions de la fiscalité ;
- Comprendre la logique de la solidarité fiscale en matière d'impôt sur le revenu et d'impôt de solidarité sur la fortune ;
- Mesurer les enjeux fiscaux de la séparation ;
- Savoir mener une simulation fiscale ;
- Mesurer les conséquences fiscales du partage ;
- Savoir accompagner la recherche de sens en médiation.

Public visé : Médiateurs en exercice.

Contenu pédagogique et modalités :

Réactualisation des connaissances à travers apports théoriques et exercices d'application :

- L'imposition en fonction du type d'union (impôt sur le revenu, impôt de solidarité sur la fortune)
- La contribution au paiement de l'impôt
- L'imposition des ex conjoints
- Les règles fiscales liées au partage et à la prestation compensatoire.

Exercice de simulation fiscale dans une recherche d'optimisation.

Réflexion commune sur le sens des choix fiscaux et sur la légitimité d'intervention du médiateur

Le travail est proposé en plénière et en sous-groupe, avec un maximum de 12 personnes par session.
Un dossier pédagogique est remis à chaque participant.

Intervenant : Isabelle JUES, médiatrice familiale DE et formatrice, diplômée H.E.C.

Lieu : Paris.

Date : 24 septembre 2018

Durée : 1/2 journée, de 9h00 à 12h30.

Coût : 70 € par personne – 2 demi-journées 130 €

Validation : Une attestation de formation sera remise à chaque participant

Accompagner le partage des biens et la liquidation du régime matrimonial en médiation.

La rupture d'un couple signifie toujours la fin de l'argent mis en commun, la séparation des patrimoines. Cette opération, au-delà de la complexité technique et financière qu'elle peut comporter, s'accompagne de peurs, de résistances, d'espoirs et de déceptions autour desquelles se cristallisent bon nombre de conflits ; le recours à la médiation est de plus en plus proposé par les tribunaux, soucieux d'éviter aux justiciables des procédures longues et coûteuses.

Le médiateur sait qu'il va travailler avec les personnes les dimensions affectives, psychiques, sociales, matérielles et financières de ce conflit. Cette demi-journée se propose de compléter les connaissances des médiateurs en matière de liquidation, notamment en abordant les aspects techniques des liquidations, et de réfléchir à la manière d'intervenir en médiation.

Objectifs :

- Connaître les principes du droit patrimonial, réactualiser ses connaissances en matière de régime matrimonial, d'indivision, et de liquidation ;
- Savoir lire un état liquidatif ;
- Comprendre les logiques fiscales ;
- Savoir imaginer des options de partage ;
- Savoir repérer et s'appuyer sur les compétences des différents professionnels intervenants dans ce domaine ;
- Construire un processus d'intervention adapté.

Public visé : Médiateurs familiaux en exercice.

Contenu pédagogique et modalités :

Une première partie est consacrée, à travers la lecture d'un état liquidatif, à la réactualisation des connaissances en matière de droit patrimonial (appréciation du patrimoine, des dettes et créances entre époux, des récompenses, calcul des droits de chacun, attributions...);

La deuxième partie de cette formation aborde la spécificité de l'intervention de médiation ainsi que les questions de cadre ou de processus qui peuvent se poser, notamment à travers des analyses de situations.

Le travail est proposé en plénière et en sous-groupe, avec un maximum de 12 personnes par session. Un dossier pédagogique est remis à chaque participant.

Intervenante :

Isabelle JUES, médiatrice familiale DE et formatrice, diplômée H.E.C.

Date et Lieu : le 24 septembre 2018 de 13h30 à 17h00 à Paris

Durée : 1/2 journée ou 3h.30

Coût : 70 € par demi-journée – 130 € pour deux demi-journées.

Validation : Une attestation de formation sera remise à chaque participant

Utiliser l'analyse systémique dans un contexte de médiation familiale

Bien des médiateurs reconnaissent, dans les fondements de l'approche systémique, ceux de leur propre intervention. Il s'agit en effet de favoriser une autre manière d'appréhender les relations familiales en considérant chacun comme acteur dans une globalité familiale.

L'APME-Formation propose ainsi une découverte de l'analyse systémique et de ses applications possibles dans le champ de la médiation, afin de pouvoir utiliser des clés **d'analyse** du processus de médiation et des **outils** systémiques du changement.

Objectifs :

- Découvrir les principes de l'analyse systémique
- Se familiariser avec quelques outils systémiques :
 - Le cadre et le contexte
 - Le recadrage paradoxal
 - La double contrainte réciproque : la relation comme « danse »
 - Comment le médiateur « s'utilise » : la résonance

Public visé : médiateurs familiaux en exercice.

Contenus :

1. Aperçu historique : l'école de Palo Alto
2. Les niveaux de communications : le verbal et le non verbal. Le contenu et la relation. Le programme officiel et la construction du monde.
3. Les concepts clés de la systémique : Le contexte, l'interaction, la causalité circulaire, la rétroaction, l'homéostasie, le double lien, la carte et le territoire.
4. Les applications concrètes de la systémique en médiation familiale

Modalités pédagogiques :

Pédagogie vivante s'appuyant sur l'expérience professionnelle de l'intervenant dans le champ de l'accompagnement et sur les questionnements des participants. Exercices ludiques à partir d'exemples.

Intervenant :

Frédéric PENANT, formateur en analyse systémique, médiateur familial diplômé d'Etat, animateur de groupes de parole en milieu carcéral, thérapeute familial, superviseur et analyseur des pratiques.

Validation : Une attestation de formation professionnelle sera délivrée à l'issue de cette journée.

Lieu : Paris (ou sur site)

Date et durée : vendredi 5 octobre 2018 ou sur demande en journée ou demi-journée.

Coût : 130 € la journée. (Sur site prévoir les frais éventuels de déplacement de l'intervenant).

L'approche transformative en médiation

La médiation transformative est une approche de médiation développée aux Etats-Unis par Barush Bush et Joe Folger, présentée pour la première fois au Congrès de l'Association Américaine de Médiateurs Familiaux en juillet 1994 et qui a fait l'objet de la publication du livre : "The promise of Mediation". Les concepts clés de la médiation transformative sont l'empowerment et la reconnaissance mutuelle. Ce courant de la médiation fait partie des courants relationnels de la médiation et peut être utilisé dans tous les domaines de la médiation.

Cette approche exige du praticien une posture non directive par rapport, non seulement au contenu des échanges entre les participants, mais aussi par rapport au processus. Elle invite les médiateurs à revisiter la dynamique conflictuelle dans une écoute plus affinée et leur permet de faire un pas de plus dans leur pratique et posture d'accompagnement des processus de transformation de la relation conflictuelle, dans un profond respect des personnes.

Dans un contexte où la médiation fait l'objet d'attentes voire de contraintes multiples tout en étant encore contestée, l'approche transformative est une véritable opportunité pour les médiateurs de repenser et consolider les fondements de leur pratique de médiation et de la faire évoluer.

Vous pouvez vous inscrire, au choix, à :

- Un module de base de trois journées.
- Un module de perfectionnement de deux journées qui s'adressent aux médiateurs ayant précédemment suivi le module de base avec J.P.Weldon. Cet approfondissement est construit autour d'une mise à niveau de l'approche et des pratiques transformatives et de pratiques filmées (segments de médiation simulée de 30 mn sur DVD).
- le cycle complet du module de base suivi d'une journée de perfectionnement (pratiques filmées), soit quatre journées.

Objectifs :

Dans le cadre de la formation de base :

- Comprendre les valeurs et concepts de base de la médiation transformative.
- Intégrer le schéma de la transformation du conflit.
- Découvrir et expérimenter la posture non directive et les techniques d'intervention qui y sont associées.

Dans le cadre de l'approfondissement :

- Reconnaître les principaux obstacles au maintien d'une posture non directive et revoir les quatre principales techniques d'intervention non directive.
- Mise en situation filmée et retour sur chaque mise en situation. Un DVD est remis à chaque participant avec la possibilité de le soumettre à l'Institute for the study of Conflict Transformation dans le cadre du processus menant à l'accréditation internationale de Certified Transformative Mediator.

Public visé :

La formation est ouverte à toute personne formée à la médiation quel qu'en soit le champ de pratique : médiation générale, familiale, sociale, scolaire, commerciale...

Contenu et modalités pédagogiques :

Double impact du conflit : déstabilisation et fermeture.

Empowerment et Reconnaissance : définition, objectifs, posture de travail du médiateur.

Interventions non directives et soutien à l'autodétermination des personnes et leur capacité à reprendre pied dans le conflit et accorder de la considération à leur adversaire.

Présentation et expérimentation des quatre principales techniques d'intervention non-directive : reflet transformatif, résumé des divergences, question de vérification et silence attentif.

Démarche interactive – Apports théoriques et méthodologiques – Exercices pratiques – Mises en situation et réflexion à partir des situations vécues. Pratiques filmées (approfondissement)

Intervenant :

John Peter WELDON (B.A., M.A., LL.L, Méd.A., formateur, avocat à la retraite) a une longue expérience de terrain au Québec, notamment dans les matières familiales et les relations dans le monde du travail. Titulaire de formations en médiation et en communication au Barreau du Québec depuis 19 ans, professeur adjoint de médiation à la faculté de droit de l'Université Hofstra (Long Island, NY, USA), il est formateur reconnu en médiation transformative, approche qu'il enseigne régulièrement au Canada et dans d'autres pays depuis 7 ans.

J.P.Weldon sera assisté durant cette formation de Virginie CALTEAU-PERONNET et Isabelle PASQUIER, médiatrices familiales DEMF et formatrices.

Lieu :

Paris. Le lieu exact sera précisé ultérieurement.

Date :

Lundi 8 - Mardi 9 et Mercredi 10 octobre 2018. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. N'hésitez pas à nous contacter.

Coût :

Formation de base à la médiation transformative : Trois journées : 600€ - 15 personnes max.

Attention! Le nombre de places est limité. Les inscriptions se font directement à l'APME Formation au 01 30 21 75 55 (et non à partir du site) et ne seront définitives qu'à réception du paiement total de la formation.

Validation :

Attestation de présence - Première étape en vue de l'obtention éventuelle de l'accréditation comme médiateur transformatif par l'Institute for the Study of Conflict transformation, OHIO, USA.

Rester médiateur familial dans un contexte de TMFPO

Après Bordeaux et Arras en 2014, le ministère de la justice a décidé, dans le cadre de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la Justice du 21^{ème} siècle, d'étendre l'expérimentation de tentative de médiation familiale préalable obligatoire (TMFPO) à onze tribunaux (Bayonne, Bordeaux, Cherbourg, Evry, Montpellier, Nantes, Nîmes, Pontoise, Rennes, Saint Denis de la Réunion, Tours). Depuis le 1er septembre 2017, les médiateurs familiaux de ces onze tribunaux sont confrontés aux effets d'un bouleversement culturel : un justiciable, lorsqu'il veut ressaisir un juge aux affaires familiales, ne peut obtenir une date d'audience que s'il prouve qu'il a tenté la médiation familiale.

Colère, angoisse, incompréhension colorent massivement les appels des personnes et les entretiens d'information.

Comment faire face à l'afflux des appels ? A la charge émotionnelle que déclenche le refus d'un dépôt de requête au greffe d'un tribunal ? Comment construire des modalités de fonctionnement et des réponses cohérentes au sein des services et des cabinets de médiation familiale ? Comment concilier obligation et liberté des personnes ? Comment intégrer à sa clinique ces nouvelles dispositions juridiques ? Ce sont quelques unes des questions que nous vous proposons d'aborder dans cette journée.

Objectifs :

Développer sa compétence de médiation tout en consolidant son cadre de médiation :

- Connaître les contours théoriques du dispositif de la TMFPO
- Mettre en lien ce nouveau dispositif avec les règles déontologiques du métier de médiateur familial
- Ajuster sa posture de tiers neutre et indépendant à cette nouvelle réalité juridique
- Partager des outils qui permettent de rester médiateur familial dans un contexte de TMFPO

Public visé : Médiateurs familiaux en exercice.

Contenu pédagogique et modalités :

- Rappel théorique de la TMFPO dans son contexte politique et juridique.
- Mise en lumière des tensions éthiques et déontologiques
- Mise en commun des expériences des participants concernant la TMFPO.

Nous travaillerons dans une démarche interactive en favorisant une mutualisation des expériences.

- Réflexion sur les écrits fournis par les médiateurs familiaux, notamment au regard de leur déontologie
- Construction de réponses cohérentes aux interlocuteurs des services et des cabinets
- Travail sur des situations concrètes afin de permettre aux participants d'interroger et de faire évoluer leurs pratiques.

Intervenante :

Nathalie BEZIAT-LANGLOIS, formatrice, analyseur de pratique et médiateur familial DEMF.

Date et Lieu : Mardi 16 octobre 2018 à Paris

Coût : 130 € la journée

Validation : Une attestation de formation sera remise à chaque participant

REMISE EN LIEN ADOLESCENT-PARENTS ET MEDIATION

Les enfants et les adolescents peuvent trouver une place en médiation. Plusieurs modèles émergent aujourd'hui, intégrant les compétences et expériences singulières des médiateurs familiaux. Ils définissent chacun une place à l'enfant ou l'adolescent dans des perspectives différentes :

- L'information aux enfants de la médiation de leurs parents et du travail accompli.
- L'ouverture aux enfants de la médiation de leurs parents en vue d'une meilleure appréciation de leurs besoins par leurs parents.
- L'accueil de l'adolescent dans le cadre d'une médiation parent/adolescent, ce qui donne à ce dernier une place à part entière en médiation.
- Un travail de remise en lien, lorsque le lien entre l'adolescent et un de ses parents est rompu ou en risque de l'être.

Ces pratiques prennent place au côté des groupes de parole d'enfants, de l'audition de l'enfant et de la thérapie familiale. Chacune de ces configurations invite à repenser nos modèles d'intervention dans un cadre de médiation. Comment le médiateur familial peut-il intégrer ces modèles à sa pratique et développer sa compétence de médiation, sans prendre le risque de la confusion des cadres et du dévoiement de sa position de tiers ? Un véritable défi professionnel pour penser des dispositifs complexes en médiation !

C'est dans cette perspective que nous proposons de réfléchir au processus de remise en lien entre parent et adolescent. Le contexte de séparation conflictuelle des parents et de la crise d'adolescence constitue un risque majeur de rupture de lien dans la famille et à plus long terme de désocialisation de l'adolescent/jeune adulte. La médiation est un espace où peut émerger une parole sur cette rupture de lien et s'opérer, dans la famille, un dégageant du conflit et de l'engrenage du passage à l'acte.

Ces journées seront centrées sur le dispositif de médiation favorisant ce travail de remise en lien entre l'adolescent et son parent. L'enjeu est de permettre à des médiateurs familiaux en exercice, de mieux identifier et s'approprier ce modèle, de repérer les espaces à risque et les potentialités de cette pratique. Elles permettront aussi d'approfondir sa connaissance sur les adolescents dans le contexte de la séparation de leurs parents.

Objectifs :

Développer sa compétence de médiation en intégrant de nouveaux modèles, tout en consolidant son cadre de médiation et sa posture de tiers:

- Identifier les différents modèles de pratiques concernant les adolescents et la médiation ;
- S'approprier les modalités du travail de remise en lien ;
- Consolider ses connaissances sur l'adolescent dans le contexte de la séparation de ses parents ;
- Acquérir des techniques d'entretien avec les adolescents et de conduite de l'entretien parent/adolescent ;
- Construire des dispositifs complexes de médiation et identifier les points de vigilance.

Public visé :

Ces journées s'adressent à des médiateurs familiaux en exercice et à des intervenants en espace rencontre, dont certains ont une expérience professionnelle antérieure de travail avec des adolescents dans un autre cadre, d'autres ont acquis une expérience spécifique de médiation avec des adolescents en rupture de lien et enfin des médiateurs, non-initiés à ces pratiques

Contenu et modalités pédagogiques :

- Analyse de la demande et construction du dispositif de médiation ;
- Les différents types d'entretiens dans le processus de remise en lien (avec les parents, l'adolescent, parent/adolescent) ;
- Remise en lien/reprise de lien : comment penser la question du lien dans la famille séparée/recomposée ?
- Articulation entre processus de remise en lien et médiation des parents.
- Les risques et les impasses.

Nous travaillerons dans une démarche interactive et intégrative au plus près des pratiques des médiateurs familiaux en favorisant une mutualisation des expériences et la construction de référentiels communs dans les équipes. Des fiches techniques seront constituées et restituées aux participants. Une bibliographie, des articles et des documents récapitulatifs seront remis aux médiateurs dans un dossier constitué à cet égard.

Une journée de formation est un temps limité. Nous privilégierons une vision globale du processus et une focalisation sur les étapes clés de son déroulement.

Intervenant : Agnès van KOTE médiatrice familiale et formatrice, thérapeute de couple et de famille.

Dates: 18 et 19 octobre 2018

Cout : 250€ les deux journées

Lieu : Paris

Validation : Attestation de formation

Médiation familiale à distance : de nouvelles compétences pour le médiateur

L'enseignement de la médiation familiale en France privilégie la rencontre en face à face, facilitée par la présence du médiateur. Pourtant, dans certaines situations, la rencontre physique n'est pas possible (grande distance, incapacité de se déplacer ...). Faut-il pour autant que la médiation soit impossible ?

Les moyens de communication actuels ainsi que la généralisation d'outils de vidéoconférence grand public comme face time ou Skype permet « des rencontres à distance » et ouvre à la possibilité de médiations à distance.

Mais ces techniques posent de nouvelles questions :

- *Quelle est la qualité d'une rencontre à travers des écrans interposés ?*
- *Comment l'utilisation de ces outils interfère-t-elle avec le cadre de la médiation ?*
- *Comment garder une juste distance et sa place de médiateur dans un tel dispositif ?*

Nous tenterons de répondre ensemble à ces questions et à bien d'autres, afin de lever les freins et d'explorer les ajustements nécessaires pour pouvoir mettre en pratique ce type de médiation.

A l'issue de la journée, les médiateurs pourront proposer cette nouvelle modalité d'intervention.

Objectifs : Développer sa compétence de médiation en intégrant de nouveaux modèles, tout en consolidant son cadre de médiation :

- Identifier les différents modèles de pratiques concernant la médiation à distance ;
- S'approprier l'utilisation de l'outil Skype en médiation. Savoir gérer et intégrer les aléas techniques. Vérifier la faisabilité ;
- Poser un cadre adapté à la médiation à distance ;
- Maintenir une neutralité, une impartialité et une juste distance face à des proximités différentes ;
- Intégrer un autre médiateur, un autre service, d'autres règles, en travaillant à distance.

Public visé : Cette journée s'adresse à des médiateurs en exercice.

Contenus :

- Présentation de différents modèles d'intervention à distance ;
- Découverte des possibilités / limites du logiciel Skype ;
- Explorations des capacités particulières à mettre en œuvre dans une médiation à distance ;
- Les éléments du cadre de médiation à aménager lorsqu'on est à distance ;
- Posture du médiateur à adapter lors de la médiation à distance ;
- Mise en situation et jeux de rôles pour pratiquer la médiation à distance et manipuler Skype.

Modalités pédagogiques : Nous travaillerons dans une démarche interactive et intégrative au plus près des pratiques des médiateurs en favorisant une mutualisation des expériences.

Modalités particulières : Afin de pouvoir expérimenter la distance, chaque participant est prié de se munir d'un ordinateur portable ou tablette avec webcam

Intervenant : Patrick BERNHARDT, médiateur familial DEMF et formateur.

Validation : Une attestation de formation professionnelle sera délivrée à l'issue de cette journée.

Lieu : Paris 14^{ème} (ou sur site)

Date et durée : 21 novembre 2018 de 9h à 17h.

Coût : 130 € la journée. (Sur site prévoir les frais éventuels de déplacement de l'intervenant).

TRANSMISSION, SUCCESSION ET MEDIATION FAMILIALE

Les enjeux de la transmission

Les questions de transmission, qui ont toujours agité les familles, se posent aujourd'hui avec une acuité particulière : la recomposition familiale, l'allongement de l'espérance de vie, les problèmes liés au grand âge, l'évolution des solidarités familiales, ont modifié le regard porté sur la transmission familiale. Les conflits de succession en sont un exemple. Le médiateur, confronté à la multiplicité des tensions familiales autour d'un héritage, sait qu'elles conjuguent dimensions affectives, patrimoniales, psychiques et sociales.

Ce module se propose de réfléchir à la manière d'intervenir dans un conflit successoral et d'adapter le processus de médiation aux multiples facettes des enjeux de la transmission.

Niveau 1 : Les enjeux de la transmission

Niveau 2 : Conduire une médiation de succession

Objectifs :

- Connaître les principes du droit des successions, réactualiser ses connaissances en matière de d'anticipation d'une succession et repérer les compétences des différents professionnels intervenants dans ce domaine
- Appréhender la transformation des relations familiales suite au décès d'un parent
- Evaluer et prendre en compte le processus de deuil
- Développer des compétences dans l'appréciation des situations de conflits entre héritiers.
- Comprendre les logiques de transmission dans les dimensions relationnelles, affectives et matérielles
- Transposer le cadre de la médiation familiale aux spécificités du conflit successoral
- Construire et modéliser un processus d'intervention adapté.

Public visé : Médiateurs en exercice.

Contenu et modalités pédagogiques :

Une première journée (niveau 1) est consacrée, à travers l'analyse de conflits successoraux, à la réactualisation des connaissances en matière de droit des successions, ainsi qu'à la découverte des mécanismes de la transmission.

Une deuxième journée (niveau 2) aborde la spécificité de la médiation dans le cadre successoral, conjuguant des temps d'apports théoriques et des temps d'analyse de cas.

La forme interactive permet une articulation entre l'expérience des participants et la théorie, favorisant la réflexion sur la mise en place de ce type de médiation.

Le travail est proposé en plénière et en sous-groupe, avec un maximum de 12 personnes par session. Chaque journée peut être suivie indépendamment.

Un dossier pédagogique est remis à chaque participant.

Intervenants : Isabelle JUES formatrice et médiatrice DE.

Lieu : La formation se déroule à Paris. Sur demande, elle peut aussi s'organiser au sein d'un établissement, en intra, ou entre diverses structures ou individus et dans ce cas se dérouler dans la région concernée.

Dates : Niveau 1 : lundi 14 janvier 2019, Niveau 2 : lundi 4 février 2019

Durée : au choix 1, 2 (9h 30-17h 30)

Coût : une journée 130 €/personne, deux journées 250 €

LES REPÈRES JURIDIQUES DU MÉDIATEUR

Le divorce sans juge et la médiation obligatoire

De plus en plus, le droit s'invite en médiation : si le médiateur ne donne pas de conseils juridiques, il se doit de connaître le droit afin de permettre aux personnes de prendre des décisions légales et équitables.

Or, le droit de la famille évolue très régulièrement. Pour assurer sa compétence, il ne suffit pas au médiateur de se tenir informé de ces changements. Il lui faut aussi repérer et décrypter ceux qui vont avoir un effet sur sa pratique.

Pour augmenter la confiance des médiateurs dans la pertinence de leurs interventions, cette formation proposera chaque année un panorama choisi des nouveautés législatives et jurisprudentielles, en fonction de leur intérêt pour la pratique de la médiation familiale.

Objectifs :

- Actualiser ses connaissances en droit de la famille
- Maîtriser les évolutions législatives par l'analyse des nouveaux textes législatifs et le commentaire des décisions judiciaires les plus importantes de l'année
- Vérifier la conformité de sa pratique de médiation avec les évolutions du droit

Public visé : Médiateurs en exercice

Contenu :

Panorama et analyse de l'actualité du droit de la famille de l'année, choisie en lien avec la pratique du médiateur, dans les domaines suivants

- Les différents types d'unions : mariage, PACS et concubinage
- Les séparations et les divorces
- L'autorité parentale et la résidence alternée
- Les aspects financiers de la vie de couple et de la séparation

Pour 2019, le focus se fera principalement sur :

- La réforme du divorce par consentement mutuel : premiers effets et articulation avec la médiation familiale
- La TMFPO : mise en application et enjeux
- Convention de médiation avec avocats

Modalités pédagogiques

- Groupe de 12 personnes maximum par session
- Distribution d'un dossier pédagogique
- Apports théoriques, analyse de jurisprudence et échanges à partir des questions pratiques du groupe

Intervenants : Isabelle PASQUIER, formatrice, docteur en droit et médiatrice DE

Virginie CALTEAU-PERONNET, formatrice, avocate et médiatrice DE

Lieu : Paris ou sur site

Date : 4 février 2019

Durée : une journée de 9h30 à 17h00

Coût : 130€ la journée

Validation :

Attestation de présence